be sustainable.brussels

Memento SPA

Développement spatial

JANVIER 2020

Be Sustainable est une initiative de la Région Bruxelles-Capitale, sous l'impulsion des Ministres de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement. Elle est soutenue par cinq institutions régionales actives dans le domaine de l'Aménagement du territoire et de la Revitalisation urbaine à Bruxelles.

La plateforme besustainable.brussels est gérée et hébergée par le service Facilitateur Quartiers Durables de Bruxelles Environnement

info@besustainable.brussels

www.besustainable.brussels

urban.brussels

bruxelles environnement .brussels

bma.brussels

sau-msi .brussels

perspective .brussels

Contenu

04 DÉVELOPPEMENT SPATIAL

ENJEUX POUR BRUXELLES 4

DIAGNOSTIC : Connaître le contexte spatial existant 7
SPA01 - Le diagnostic s'attache-t-il à la compréhension des systèmes en place ? 7

CONCEPTION 11
SPA02 – Les espaces ouverts forment-ils l'épine dorsale du quartier (forme) ? 11
SPA 02.01 – Les espaces ouverts assurent-ils une continuité par rapport à leur contexte ? 11
SPA 02.02 - Hiérarchie des espaces publics : les espaces ouverts sont-ils structurés et variés ? 14
SPA 02.03 - Les espaces ouverts fonctionnent-ils comme terreau de l'écosystème ? 17

SPA03 - Le quartier est-il appropriable par ses usagers ? (fonction) 19
SPA 03.01 - La vivacité du quartier est-elle bonne ? 19
SPA 03.02 - Le quartier assure-t-il le confort de ses usagers ? 22
SPA 03.03 - Le quartier intègre-t-il la dimension récréative ? 28
SPA 03.04 - L'identité du quartier est-elle prise en compte ? 33

CHANTIER 38
SPA 04 - Le chantier permet-il l'occupation temporaire ou transitoire ? 38

GESTION 42
SPA 05 – Les modes de gestion des espaces ont-ils été anticipés de manière évolutive ? 42
SPA 05.01 – Les différents espaces sont-ils adaptables aux changements de contexte ? 42
SPA 05.02 – L'implication des usagers est-elle rendue possible au quotidien ? 44

REFERENCES 46

Développement Spatial

SPA

Le quartier jouit d'espaces ouverts et bâtis structurants, performants, appropriables par tous, adaptables dans le temps et inscrits en cohérence dans le contexte environnant.

ENJEUX POUR BRUXELLES

Les espaces ouverts et bâtis forment le cadre de vie. Leur bon développement contribue à l'attractivité de la Région bruxelloise et permet une densification qualitative du territoire. En particulier, l'espace ouvert ne peut être résumé à de l'espace « résiduel » ou « disponible » menacé par la pression foncière. Il se définit au contraire comme un espace porteur d'usages – récréatifs, économiques, sociaux et écosystémiques – indispensables au bon fonctionnement d'une Ville Durable.

La croissance démographique que connaît la Région bruxelloise impose une intensification territoriale qu'il faut pouvoir appréhender. Dans ce contexte de redéfinition permanente, la création de nouveaux quartiers et la transformation des quartiers existants sont autant d'opportunités de réexamen des besoins, des usages, des pratiques et des représentations culturelles...

La question de la qualité des espaces publics fait l'objet de débats et d'une attention soutenue des décideurs depuis la création de l'entité régionale à la fin des années 1980. La recherche d'une ville « juste », « équitable », « résiliente » et finalement « durable » a ainsi été placée au centre de nombreux documents d'orientation, de planologie et réglementaires. Derrière ces documents, résulte une pensée majeure : par-delà les différences économiques, sociales et spatiales, il est nécessaire d'inventer des espaces urbains où il fera bon vivre : « Il y a une prise de conscience croissante que les espaces ouverts sont destinés à remplir une fonction sociale au sein de l'espace urbain. L'espace ouvert sert à produire de la nourriture, à absorber les pics de précipitations, d'espace de loisirs pour les citadins et les habitants de la périphérie, à tempérer les îlots de chaleur urbains, laisser de la place à la mobilité douce. L'espace ouvert donne une identité à la ville et à ses habitants, il constitue un tampon contre toutes sortes de nuisances – bruits, odeurs, vues – et est également un biotope naturel de bien d'autres organismes. A partir des services qu'il rend, l'espace ouvert a également la possibilité de piloter des évolutions dans les secteurs dits « marchands » - l'économie, l'habitat, la mobilité. […] Cette évolution du regard porté sur la position et le rôle de l'espace ouvert trouve de plus en plus d'écho tant dans la recherche universitaire, les discussions politiques concernant le paysage que dans un nombre croissant

de projets et d'exercices de réflexion[1]»

Le travail sur la structure de l'espace offre bien souvent un potentiel pour **renforcer le territoire bruxellois et les grandes figures naturelles et urbaines** qui marquent ce territoire : la vallée des infrastructures, le paysage construit, le système de parcs et le paysage humide[2]… Au cours des dernières décennies, ces morceaux de territoires ont subi morcellement, suppression, désordre, et imperméabilisation. La rénovation ou la construction d'un nouveau morceau de ville est l'occasion par excellence de retrouver, révéler et renforcer les potentiels du territoire.

La notion de qualité spatiale est une notion subjective et difficilement mesurable. Elle s'appréhende à travers la perception et l'utilisation des lieux par les usagers. La manière la plus favorable de créer un espace qualitatif serait de mettre en œuvre toutes les opportunités qui valorisent le développement spatial et la vie de quartier.

Dans ce sens, quatre dimensions rentrent en compte dans l'application de cette vision : elles portent sur la forme et sur la fonction des lieux. La qualité d'un espace se trouve dans l'équilibre entre ces différents aspects.

Un espace structurant ancré dans le territoire qui renforce les maillages

Il est nécessaire qu'un quartier contribue à la **création d'une ville durable connectée,** voire d'une métropole durable connectée, et non pas à l'isolement d'un territoire. La rénovation d'un quartier existant permet de renforcer le lien avec les quartiers avoisinants. De façon à améliorer la cohérence urbaine et la complémentarité entre les quartiers, de rapprocher les habitants tout en favorisant la mobilité active.

Le réseau des espaces ouverts forme l'épine dorsale du quartier : ils se déclinent selon une hiérarchie qui permet de répondre à des besoins et des usages différents selon les parties du quartier, selon les moments de l'année…

Un espace performant qui renforce l'écosystème urbain

Le quartier peut apporter des réponses techniques et fonctionnelles spécifiques afin de favoriser le fonctionnement de l'écosystème urbain complexe : il doit viser à assurer l'équilibre et les synergies entre les éléments physiques, naturels et les modes de vie humains. Par l'intégration de la nature, le renforcement de la biodiversité, la mitigation du bruit, la lutte contre les inondations, la purification et rafraichissement de l'air, la production agricole, la gestion des sécheresses… La prise en compte de ces éléments naturels dans la conception d'un espace public permet de **compenser les effets d'un climat changeant et contribuent au bien-être et à la santé des Bruxellois.**

---

1. In Metropolitan landscapes, Espace ouvert, base de développement urbain, Ed. Responsable Stefan Devoldere, wnd. Vlaams Bouwmeester · Maître architecte flamand ff. p 13.
2. Metropolitan landscapes, op cit. p 45.

SPA

Un espace appropriable et vivant, qui incite à la rencontre

L'espace ouvert est le lieu de rencontre par excellence, ce qui en fait un élément essentiel de la vie de quartier. Il permet de **tisser du lien social, de développer les échanges intergénérationnels et interculturels et peut offrir une vraie qualité de vie en ville**. Il est possible de combiner plusieurs fonctions et usages à destination des différentes communautés qui l'investissent : la convivialité, l'utilité, le divertissement, l'esthétique, la ludicité, la créativité, le séjour, la rencontre, le passage, la contemplation, l'évènement, la production, l'échange...

Le projet de quartier vise à embrasser les besoins spécifiques des personnes, pour porter la vie du quartier et créer un espace d'identification au sein du quartier.

Un espace évolutif et résilient

Le développement spatial d'un quartier est pensé sur le long terme de façon à **maintenir son fonctionnement et limiter les grandes transformations**. Deux dimensions peuvent être mises en avant à cet égard :

- **L'évolution paysagère :** intégrer l'évolution naturelle du paysage dans le temps ;
- **L'évolution des usages :** suivre les nouvelles pratiques et rester au service de ses utilisateurs ;

La capacité de l'espace à intégrer cette dimension évolutive en fait un espace résilient, qui gardera sa valeur et sa raison d'être sur le long terme.

ON ATTEND DES LORS D'UN QUARTIER DURABLE :

- Que le paysage s'ancre dans son territoire et que le réseau d'espaces publics assure la **continuité des maillages ;**
- Que le réseau des espaces ouverts soit **structurant, continu, lisible et diversifié ;**
- Que le paysage et l'espace public remplissent leur fonction de **terreau de l'écosystème urbain ;**
- Que la configuration des espaces publics stimule les **interactions et la vie de quartier ;**
- Que les espaces ouverts soient porteurs d'une **identité de quartier ;**
- Que les espaces soient facilement **adaptables aux changements de contexte.**

DIAGNOSTIC : CONNAÎTRE LE CONTEXTE SPATIAL EXISTANT

SPA01 - Le Diagnostic s'attache-t-il à la compréhension des systèmes en place?

Ambition : Comprendre le contexte dans ses différentes dimensions

Les qualités spatiales d'un quartier sont faciles à observer dans leur dimension physique mais elles s'expriment également par des dimensions humaines, notamment la façon dont ses habitants en parlent et le font vivre. Au-delà de la description topologique d'un espace, le portrait d'un quartier est donné par trois dimensions différentes, mais complémentaires du territoire :

- La dimension identitaire ;
- La dimension physique ;
- Les dynamiques en cours.

Compréhension de la dimension identitaire du territoire

L'identité d'un territoire est une âme complexe qui se traduit par un nom, des frontières, une histoire, une architecture, des usages, mais aussi une appropriation des lieux par différents groupes de personnes.

Au sein du quartier, il est inconcevable aujourd'hui de faire table-rase de l'existant. Le projet assure une cohésion entre les éléments existants du site : le patrimoine architectural, paysager et les nouveaux éléments apportés par le projet. Il est donc essentiel de **considérer les éléments déjà présents sur le site et ses alentours directs**, tels que : tracés historiques, bâtiments existants, zonages, trame urbaine, patrimoine naturel, points de vue, usages (potagers, promenades, jeux…), éléments paysagers, ouvertures visuelles, cheminements…

Il est également important d'analyser la manière dont les habitants ressentent et parlent du quartier : identifier les lieux repères (tels que l'église, le café, la place centrale…), les axes empruntés ou mins empruntés, le point haut et le point bas du quartier, les anciens et nouveaux usages…

Le diagnostic vise à évaluer l'intérêt et le potentiel d'intégration (ou de renforcement) de ces éléments identitaires (potentiels), pour assurer leur mise en valeur au sein du projet.

Compréhension de la structure physique du territoire

La dimension physique s'envisage sous les aspects des propriétés paysagères et naturelles du site (géographie, géologie, hydrologie, climat, topographie, vallée, etc.) et les artefacts résultant de l'aménagement des lieux (réseau viaire, composition urbaine etc.).

SPA

Les caractéristiques physiques du territoire constituent **la matière première du site**. Un projet de quartier s'ancre dans le territoire, dans ses propriétés paysagères et naturelles, en connexion avec les caractéristiques physiques des espaces environnants. Il se confronte à des questions récurrentes parmi lesquelles :

- Quels grands axes et perspectives, quelle vallée, quelle rivière ou cours d'eau, quel système de parcs, quelle topographie, quelles **figures métropolitaines** fondent le paysage du site[3] ?
- Quelles sont les **logiques urbaines** existantes, en termes de mobilité, d'affectation des sols ?
- Quels sont les éventuels **dysfonctionnements du tissu existant**, les facteurs de séparation entre les quartiers (chemin de fer, canal, autoroute urbaine, etc.). ?
- …

La réalité physique et les usages préexistants, définissant la structure physique du territoire, gagnent à être intégrés aux contraintes du projet.

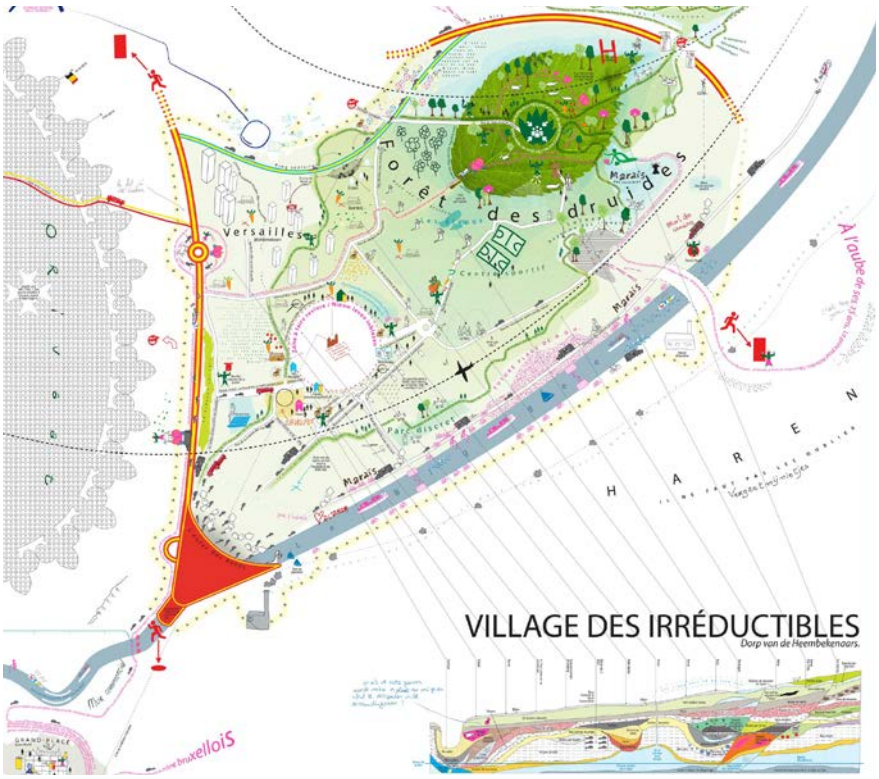

Quartier de Neder-Over-Heembeek, Géographie subjective de Catherine Jourdan, CIFAS, 2016
Résultat d'ateliers de participation citoyenne en vue de réaliser une carte subjective qui dresse le portrait du quartier de NoH, la carte subjective est un outil intéressant pour cerner, avec les riverains ce qui constitue les éléments déterminants d'un quartier : identification des usages, des points de repère, des aspects négatifs et positifs du quartier, cheminements, …

3. Voir aussi chapitre WAT « Cycle de l'eau » du Mémento.

Compréhension des dynamiques en cours

Les dynamiques en cours sont de différentes natures : politiques, institutionnelles et sociétales. Les rapports entre elles et les ambitions sur le site conditionnent le développement possible.

Une étape importante du diagnostic consiste ainsi à situer le site par rapport au jeu des acteurs, notamment:

- Pouvoirs politiques, tant régionaux que communaux ;
- Autorités délivrantes ;
- Propriétaires, développeurs, promoteurs ;
- Société civile ;
- …

Les ambitions des uns et des autres sont parfois divergentes et méritent d'être connues pour le bon développement d'un projet. Un des points de départ consiste à resituer le quartier dans les **plans stratégiques** tels que le PRDD[4], le PCD[5] et les différents maillages [6] : la ville durable imaginée par le cadre planologique régional est avant tout modelée sur des maillages d'espaces bâtis et non-bâtis dont les qualités et usages sont équitablement partagés par tous. Le contexte planologique défini ainsi différents maillages existants et à renforcer :

- Parmi les maillages non bâtis, il y a en premier le **maillage vert**[7], terrain d'action du Plan Régional Nature. L'ambition est de tisser un réseau en prolongeant la présence d'espaces verts et en agissant en particulier dans les zones de carence. Ce réseau trouve son sens tant à l'échelle humaine que naturelle.
- Le **maillage bleu**[8], terrain d'action du Plan de gestion de l'eau[9] et du Plan pluie[10], tente de faire revivre les rivières et eaux claires, de remettre en valeur l'eau et les zones humides qui constituent le berceau de la ville, tant d'un point de vue humain que pour la gestion durable des eaux et le développement d'un écosystème urbain.
- Un **réseau de potagers**[11] à consolider par la stratégie régional Good Food[12], relie et développe des espaces potagers à Bruxelles. Le maintien des potagers existants ainsi que la création de nouveaux potagers en ville figurent parmi les objectifs principaux de la stratégie. En relation étroite avec le maillage vert, le développement de l'agriculture urbaine sur l'ensemble du territoire de la Région doit permettre un accès à la terre, à de la connaissance, à un réseau social et à une production d'aliments frais pour tous les bruxellois.

---

4. Voir le site de perspective.brussels
5. Voir le site de urban.brussels
6. Voir le site de bruxelles environnement.brussels : pour le maillage vert, le maillage bleu, le maillage jeu, le maillage potager.
7. http://www.environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/action-de-la-region/les-maillages/le-maillage-vert
8. http://www.environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/action-de-la-region/les-maillages/le-maillage-bleu
9. http://www.environnement.brussels/thematiques/eau/plan-de-gestion-de-leau/enquete-publique-projet-de-plan-de-gestion-de-leau-2016-2021
10. http://www.environnement.brussels/thematiques/eau/plan-de-gestion-de-leau/plan-inondation-plan-pluie
11. http://www.environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/action-de-la-region/les-maillages/le-maillage-potager
12. http://www.environnement.brussels/thematiques/alimentation/action-de-la-region/strategie-good-food-vers-un-systeme-alimentaire-plus

SPA

- Un **maillage jeu**[13], orienté par le plan maillage jeu[14], vise la réalisation d'un vaste réseau d'espaces ludiques et sportifs, voulus comme tels ou spontanés et qui, connectés entre eux, garantissent une couverture suffisante du territoire et amplifient la qualité ludique de la ville.
- D'**autres maillages**, plus ou moins formalisés, s'entrecroisent dans la ville : le maillage des places et des parvis, le maillage piéton et cycliste… Leur connectivité et interaction sera primordiale pour assurer la vie dans le quartier.

De par sa position, découle une série de recommandations et/ou obligations : fonctions et programmes à intégrer, continuités à prévoir, dimensions à respecter, gestion future à imaginer, etc.

Au travers de ces cartes et textes planologiques[15], se dessine la volonté d'une ville nouvelle, transformée, livrée à l'expérimentation collective et à la participation active de tous. Une ville en recherche de nouvelles perspectives capables de créer du lien social et de réenchanter l'urbanité ordinaire.

Le projet de quartier s'appuie ainsi sur les cadres de production du développement urbain mais ne s'épargne aucune créativité, au contraire ! L'inscription territoriale du projet recherche les interactions possibles entre le développement durable et les dimensions identitaire, physique et dynamiques du territoire. Des solutions attractives et durables se dessinent sur base d'un parti pris engagé et éclairé sur ces trois aspects.

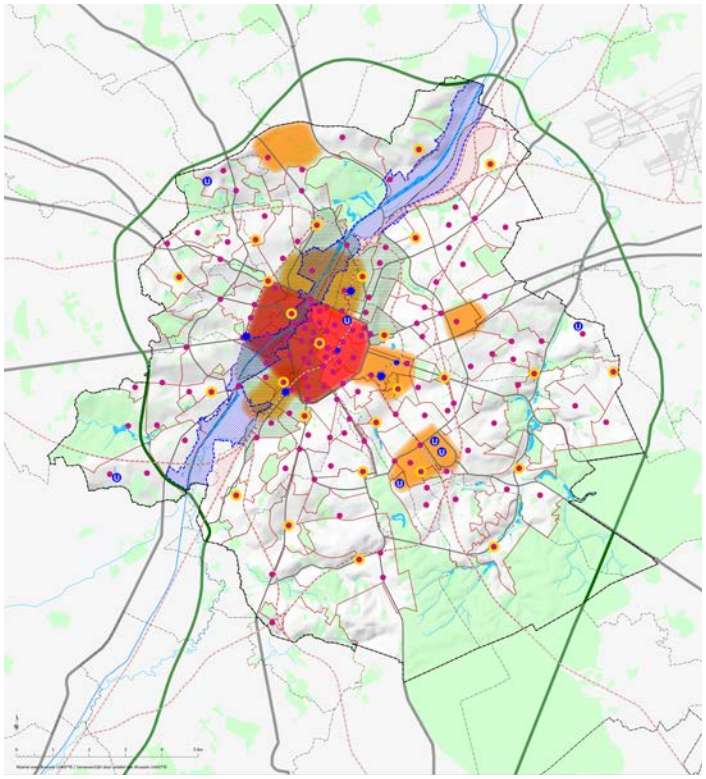

Carte Armature Spatiale et Vision pour Bruxelles, extrait du PRDD

13. http://www.environnement.brussels/thematiques/espaces-verts-et-biodiversite/action-de-la-region/les-maillages/le-maillage-jeu
14. http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/BRO_JeuDansVille_FR.pdf
15. Voir aussi la plateforme de BruGIS, de geo.brussels, de geodata.bruxelles_environnement.brussels et les autres cartes de Bruxelles Environnement

CONCEPTION

SPA02 – Les espaces ouverts forment-ils l'épine dorsale du quartier (forme) ?

Un espace public de qualité est à la fois attrayant, confortable, sûr, propre et bien entretenu. Son rôle structurant garantit la lisibilité, la continuité et la diversification de l'urbanité et du patrimoine.

SPA 02.01 – Les espaces ouverts assurent-ils une continuité par rapport à leur contexte ?

Ambition : Assurer les liens entre les nouveaux espaces conçus et les espaces existants

Pour assurer un développement en cohérence avec la trame existante, il est souhaitable que la structure des espaces ouverts soit pensée comme une partie d'un maillage plus large (grand paysage, maillages verts et bleus, réseaux de mobilité, qualités urbaines ainsi que paysagères …) et qu'elle aménage une transition entre ce qui existe et ce qu'il convient de créer.

Les espaces ouverts assurent la continuité des maillages urbains ?

La connexion au contexte urbain existant est un fondement à intégrer dans chaque projet, quelle que soit son échelle, sa typologie ou sa fonction, afin de ne pas retourner le quartier sur lui-même mais au contraire, de l'incorporer à la ville. La conception des espaces ouverts au sein du quartier peut ainsi consolider l'inscription du paysage dans les logiques urbaines existantes. Comme porte d'entrée d'un quartier, les cheminements permettent de l'appréhender et de le vivre. De ce fait, il peut assurer les liens vers la trame existante mais également être confortable pour tous, sécurisé et sécurisant[16].

Les espaces ouverts contribuent à atténuer les barrières urbaines ?

En réduisant les facteurs de séparation, effets de coupure et barrières, la perméabilité entre les différents types d'espaces ouverts sera facilitée. Des indications peuvent être prises en compte concernant le tracé des cheminements dans la trame urbaine :

- **Eviter les ruptures** : passages pour piétons en continuité du parcours piéton, pistes cyclables continues (en particulier aux entrées dans les ronds-points ou à la sortie de voiries importantes…) ;
- **Adapter le relief** au piéton et cycliste afin d'éviter, dans la mesure du possible, les situations où une forte déclivité constitue un obstacle en soi ;
- **Permettre une porosité suffisante** : l'ordre de grandeur maximum est de ~150 mètres de linéaire

16. Voir aussi le chapitre MOB « Mobilité » du Mémento

non traversable dans la configuration de la trame et de ses ouvertures (soit 2'30" à parcourir à pied). Il est judicieux de limiter la taille des îlots non traversables ou la présence de longs bâtiments ;

- **Intégrer des raccourcis spécifiques à la mobilité active** : prévoir des passages en cœur d'îlot, sous les grands bâtiments, aménager l'espace pour permettre aux cyclistes d'emprunter les sens uniques…
- **Limiter les obstacles** au cheminement : notamment en évitant la dispersion du mobilier urbain technique (poteaux et potelets, bornes électriques, panneaux…) et en veillant à la bonne intégration du mobilier nécessaire, de façon à garantir une largeur de passage suffisante malgré la présence de végétation, barrières de sécurité… La multiplication des obstacles influence également l'état de propreté des espaces publics, car les déchets et saletés ont tendance à s'accumuler à leurs points d'ancrage ;
- **Intégrer des possibilités de protection** au soleil et/ou à la pluie pour permettre l'abris ponctuel ou ntinu : la présence d'arbres, de parcours couverts, d'auvents ou autres aménagements spécifiques est une plus-value en ce sens.

Dans le cas où une réelle barrière physique coupe la trame urbaine (voies de chemin de fer, voie d'eau, îlot très large…), une attention particulière est portée à la création de points de passages. Deux paramètres sont importants à considérer dans ce cas :

- La **qualité scénique** de l'aménagement des passages contribue au sentiment de sécurité dans ces lieux ;
- L'anticipation de la **fréquence de passage** attendue peut orienter le placement des traversées, notamment par la complémentarité entre deux programmes (p.ex. liaison entre école – salle de sport, lieu de restauration – entreprises, maison de quartier – logements etc.) et/ou grâce à l'attractivité du lieu (point de repère architectural).

Le statut des espaces en lien avec la fonction qu'ils occupent est claire et clairement exprimé à travers leur aménagement ?

Les espaces ouverts peuvent être privés, publics, partagés ou semi-public. La définition de ce statut dépend de la fonction qu'ils occupent au sein du quartier et dans son organisation. Pour éviter les conflits d'usages, il est important que ce statut soit clairement perceptible par les utilisateurs. Le type d'aménagement permet d'exprimer ce statut, d'optimiser l'usage et d'éviter des espaces inutilisés[18] (NB : un usage peut également être naturel, mais non accessible aux humains).

Le statut s'exprime par la forme des espaces et leur matérialisation : choix des matériaux, types de plantation, présence d'équipements, barrières physiques…

18. Voir aussi http://bma.brussels/wp-content/uploads/2017/02/20171121_BMA_Avis-Traversées-Modes-Actifs-Ilots.pdf

Parc de la Senne – Bruxelles, Bruxelles Environnement, la Compagnie du Paysage

Le Parc de la Senne est un parc linéaire situé sur le lit de la Senne couverte, dans le quartier Masui. Il renforce, d'une part, le maillage vert régional en reliant le quartier de Laeken et le square du 21 juillet. D'autre part, il offre un nouvel espace de rencontre et de convivialité dans un des seuls espaces libres dont disposaient les communes de Bruxelles et Schaerbeek. La Senne est ici un élément préexistant qui a déterminé la forme de la structure urbaine. Le linéaire est traversé de nombreuses coupures qui sont ici améliorées par la mise en scène de quatre séquences : Senne naturelle, Senne ludique, Senne place jardinée, Senne cultivée. Il est aujourd'hui devenu un lieu de promenade, de rencontres et de circulation pour les modes actifs.

SPA

SPA 02.02 - Hiérarchie des espaces publics : les espaces ouverts sont-ils structurés et variés ?

Ambition : Structurer la trame urbaine grâce au positionnement de différentes typologies d'espaces publics, assurant des rôles complémentaires pour le quartier

La hiérarchie des espaces exprime le rôle joué par les différents espaces qui le composent : l'aménagement des espaces (leur forme) vise à rendre possible, mais également à induire les usages (les fonctions) attendus dans chacun des espaces. Il peut s'agir de lieux de passage, de lieux de séjour, de lieux de repos, d'espaces ludiques… Cette hiérarchie s'exprime également dans l'articulation des différents axes qui composent la trame urbaine et les tailles respectives des espaces qui ponctuent le quartier.

La composition du quartier demande en ce sens de résoudre l'équation visant à adapter la forme à la fonction et la fonction à la forme, pour l'harmonie du quartier. Les espaces peuvent cumuler différentes fonctions et offrir une diversité d'usages.

La suite des espaces ouverts est structurante, continue et lisible ?

La connexion et la structure du nouveau quartier assurent la lisibilité de la trame urbaine. Elle s'exprime par l'organisation de la structure spatiale en cohérence avec :

- La mise en valeur des **ouvertures et points d'entrée du quartier** ;
- La mise en évidence d'**accès principaux** et, de manière complémentaire, d'**accès secondaires** ;
- La constitution de **perspectives**, de **points de repère** ;
- Le **raccord au bâti existant** ;
- La **continuité des cheminements** (tous modes confondus) ;
- La création de **différents types d'ambiance** par la déclinaison et mise en cohérence des aménagements;
- La **transition entre l'espace privé et public** ;
- Le traitement des **qualités physiques et scéniques** ;
- La disposition d'une **signalétique** éventuelle…

Ces composants contribuent à la compréhension des lieux. De manière explicite ou intuitive, ils permettent l'orientation dans l'espace.

Les espaces ouverts s'articulent avec le bâti ?

L'espace ouvert, ne constitue pas l'espace résiduel laissé par l'espace non-bâti, mais plutôt une succession d'espaces, à part entière, configurés et dimensionnés pour leurs caractéristiques propres, de manière à y induire

des qualités intrinsèques. La forme des bâtiments est donc autant dépendante de la forme des espaces ouverts que l'inverse.

Un dialogue est donc à composer entre la forme construite et ses espaces interstitiels : le lien avec le cadre bâti a un effet déterminant sur l'impression et donc sur l'appropriation ou non d'un espace par ses usagers.

Un espace large et ouvert, où le bâti pèse peu dans le ressenti d'un usager, ne mènera pas aux mêmes utilisations qu'un espace plus fermé, parfois ressenti comme plus privé. Le sentiment d'espace « public » ou « privé », amènera des usagers différents (aménagements plus privés et pérennes versus utilisation plus ponctuelle dans l'espace public…).

Dans cet équilibre, l'espace de transition entre l'espace ouvert et l'espace bâti forme une interface particulière.

Les espaces ouverts sont dessinés par les façades qui les bordent, à la limite avec l'espace bâti. Cette frontière constitue une épaisseur qui est composée de plusieurs dimensions : une dimension physique bien sûr, mais également culturelle et sociale. La manière dont cette transition est définie et utilisable par les usagers participe à la création d'une ambiance de quartier :

- **L'épaisseur physique** se décline entre différents composants possibles : façade, vitrine, seuil, perron, jardinets privés, chemins d'accès, clôture, végétation sous forme de haie, parterres, alignements d'arbres, présence de terrasse ou occupation commerciale… ;
- **L'épaisseur culturelle et sociale** offre des possibilités d'échange. Si elle est exploitée comme lieu de convivialité, comme un espace où la prise de contact est autorisée, ou comme un espace privé où les usagers s'investissent, elle contribue à donner le sentiment que les rues sont habitées.

L'entretien de cet espace par un riverain, révèle un phénomène d'appropriation qui participe pleinement à la création d'une ambiance qualitative dans la rue. En cela, cette dimension revêt une connotation particulière dans le développement d'un projet de quartier. Notons que l'intervention peut prendre des expressions multiples et parfois minimes comme le placement d'un pot de fleur, d'un meuble à l'extérieur, d'une terrasse, à la plantation d'une plante dans le trottoir, d'un nichoir, le choix du numéro de maison, type de boîte aux lettres, de vitrine d'une entreprise…

Les espaces publics sont diversifiés en taille, en type d'aménagements et donc en types d'usages?

L'organisation du tissu urbain a toute son importance dans la détermination des usages d'un espace : elle induit la rencontre à la croisée de chemins, la convivialité dans un lieu de vie central et ouvert, la mise en scène de certains éléments, etc.

La palette des lieux est infinie. Ceux-ci peuvent se caractériser par des formes multiples :

- Les points d'entrée : seuil du quartier, où la visibilité et l'accessibilité priment ;
- Les lieux de passage primaires ou secondaires, constitués par les boulevards, avenues, allées, chemins pour initiés, raccourcis, parcours de promenade… ;
- Les places centrales : dotées d'un rôle fédérateur de la vie du quartier, lieu de la mixité des fonctions, concentration d'activité ;

SPA

- Les placettes locales : parfois simplement un accident ou opportunité de la trame urbaine. Elles créent une respiration, permettent la pose d'un banc, d'un jeu, deviennent une polarité dans la trame;
- Les lieux de contemplation : espace de séjour, d'arrêt, mise à profit d'un patrimoine paysager spécifique, lien au grand paysage.

Certains sont synonymes d'une intensité d'usages, donc propices à l'organisation de l'activité. D'autres sont secondaires donc parfois plus propices à la constitution d'espaces calmes ou de replis. Autant d'ingrédients qui composent la trame urbaine et induisent des comportements.

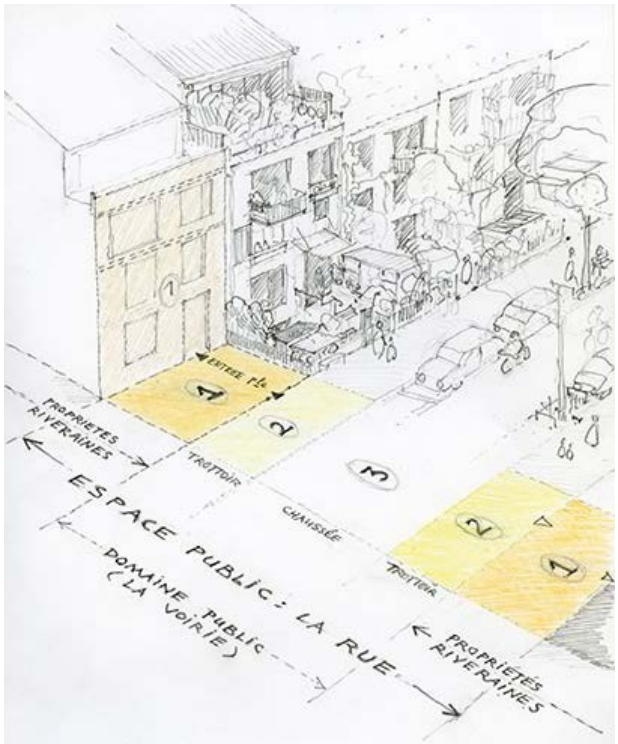

Frontage privé et public d'une rue dans le quartier Vauban à Fribourg-en-Brisgau – Nicolas Soulier

La notion de frontage, à la base anglaise, a été utilisée en français pour la première fois par l'urbaniste Nicolas Soulier. Le frontage, c'est « un espace de bord de rue, tan privé que public, qui s'étend devant un riverain[19]». Tous les éléments qui peuvent composer le frontage (entrées, clôtures, perrons, vérandas, jardin, zone de recul, muret, …) ont une influence sur les pratiques sociales dans l'espace public. Le frontage public fait partie du système de déplacement mais aussi du tissu social. La ligne de frontage quant à elle (ou alignement) est « la limite d'une propriété privée qui la sépare du domaine public de voirie[20]». Dans le quartier de Vauban à Fribourg, les frontages sont construits, gérés et entretenus par les habitants qui en sont propriétaires. Ces derniers prolongent les espaces gérés par la collectivité (voies de circulation). Il n'y a pas de clôtures. Grâce aux frontages, les rues sont verdurisées et deviennent des espaces de rencontres, de jeux, de rangement, ... Nicolas Soulier emploie le terme de « frontage actif[21] ».

---

19. Extrait du livre « Reconquérir les rues », Nicolas Soulier, p.125
20. Extrait du livre « Reconquérir les rues », Nicolas Soulier, p.126
21. Extrait du livre « Reconquérir les rues », Nicolas Soulier, p.132

SPA 02.03 - Les espaces ouverts fonctionnent-ils comme terreau de l'écosystème ?

Ambition : Considérer les espaces ouverts comme lieux privilégiés pour la performance écologique

Outre la diversité d'usages offerts aux utilisateurs, le paysage répond à des nécessités techniques et fonctionnelles pour assurer l'optimalisation de l'écosystème urbain complexe[22] : par la conception des espaces s'effectue une recherche d'équilibre et de synergies possibles entre les éléments physiques, naturels et les modes de vie humains. La prise en compte de ces dimensions dans la conception des espaces ouverts permettra d'en augmenter la performance.

L'occupation de territoires vierges s'est longtemps centrée sur la seule importance de la vie humaine au sein des villes. Cette conception de la ville par la trame minérale en négation de sa dimension naturelle est aujourd'hui obsolète. Le paysage urbain gagne en effet à devenir performant et renforcer ainsi la résilience de la ville. L'espace public actuel se conçoit comme support à la réticulation de l'écosystème urbain intégrant le milieu naturel dans sa complexité.

La dimension végétale en ville est abordée sous l'angle de la biodiversité au chapitre NAT « Développement de la nature ». Les aspects liés à la gestion des eaux pluviales peuvent être retrouvés dans le chapitre WAT « Cycle de l'eau ». Les aspects liés à la gestion du bruit et de la pollution de l'air sont appréhendés dans le chapitre PHY « Environnement Physique ». Le présent volet porte sur l'aspect spatial et sensoriel liée au paysage performant au sein d'un quartier. La présence de la nature en milieu urbain a en effet un impact non négligeable sur la qualité de vie des usagers.

La proportion des espaces verts permet le fonctionnement minimum d'un écosystème ?

La nature a **plusieurs rôles à jouer** dans la qualité paysagère du quartier, ainsi que dans sa qualité de vie :

- Avoir un **effet sur le microclimat** : en termes de régulation de la température ambiante, mais également dans la lutte contre les inondations et sécheresses ;
- Être un support pour le **développement de la faune locale** ;
- Être un support pour la **production de produits alimentaires frais** (potagers, vergers…) ;
- Créer de la **convivialité dans l'espace ouvert,** notamment en termes de qualité paysagère ;
- Produire des **effets bénéfiques à l'être humain,** en particulier par l'effet de quiétude et d'apaisement qu'elle suscite ;
- Détenir un **potentiel de jeu** et de ludicité (cf. ci-dessous).

---

22. Voir aussi le chapitre « Développement de la Nature » du Mémento

SPA

Pour atteindre une vraie performance de l'écosystème urbain, la place de la nature doit être suffisamment grande au sein du quartier et permettre le développement de **formes multiples et variées[23] :**

- Intégration des végétaux dans l'aménagement de l'espace public : présence d'arbres d'alignement ou en bouquet, de plantes grimpantes, de massifs… ;
- Développement des végétaux dans l'aménagement des espaces privés : développement de plantes en façades, aménagement de balcons et terrasses, plantation des zones de recul… ;
- Valorisation du potentiel paysager des techniques d'éco-gestion de l'eau : fossés d'infiltration le long des chemins, zone de lagunage avec promenade sur caillebotis… ;
- Développement de la biodiversité et des espèces vivantes en valorisant les espaces naturels, en valorisant le contact possible avec la nature : promenades dans les bois, baignades en plein air, aménagement de berges… ;
- Réduction de la présence des voiries et du stationnement en plein air ou à tout le moins par leur aménagement spécifique ;
- Adaptation de la densité dans certains espaces construits, tout en maintenant des espaces vierges de toute construction, où la présence de la nature est centrale ;
- Installation de zones spécifiques pour le développement de la faune, notamment la pose de nichoirs, l'installation de toitures vertes à haut potentiel de biodiversité, le développement de biotopes spécifiques (zones humides, haies vives…), etc. ;
- Développement du potentiel d'agriculture urbaine dans les espaces ouverts, sur les toits, dans l'espace privé et public…

23. Voir aussi les chapitres « Développement de la Nature » et « Cycle de l'Eau » du Mémento pour consulter des références de projet.

SPA03 - Le quartier est-il appropriable par ses usagers ? (fonction)

L'espace ouvert est le lieu de rencontre par excellence, ce qui en fait un élément essentiel de la vie de quartier. Il permet en effet de tisser du lien social, de développer les échanges intergénérationnels et interculturels, offrant ainsi une vraie qualité de vie en ville. Pour ce faire, le quartier vise idéalement la combinaison de plusieurs fonctions et usages tels que la vitalité et l'utilité, le confort et la convivialité, le divertissement et la ludicité, l'identité et la créativité, etc.

La notion de durabilité lutte contre les divisions spatiales et sociales. Il est dès lors essentiel que l'espace public soutienne une mixité sociale et fonctionnelle (cf. chapitre HUM) : l'aménagement de lieux de rencontres et la diversité des usages possibles dans les espaces ouverts contribuent à la création conjointe d'un sentiment d'appartenance et une cohésion sociale.

SPA 03.01 - La vivacité du quartier est-elle bonne ?

Ambition : Permettre une intensité et une richesse d'usages, porteuses de vitalité pour le quartier grâce à l'aménagement

La présence et l'agencement des fonctions au sein du quartier sont des moteurs de la vie du quartier : la combinaison de fonctions multiples permet à un lieu d'être fréquenté à différentes fins et heures de la journée. Une utilisation efficace de l'espace peut contribuer à sa vitalité, surtout si elle anticipe au maximum les éventuels conflits d'usages.

A des échelles diverses, les fonctions qui jouxtent l'espace ouvert peuvent participer à son activation : l'orientation des entrées de bâtiments, la présence d'activités au rez-de-chaussée accueillant des visiteurs, l'ouverture sur une activité humaine, l'interaction entre l'espace public et le bâti (tels que commerces, horeca, ateliers, équipements, activités productives, etc.) créent en effet une autre ambiance que la présence d'espaces de stockage ou de stationnement.

La présence et l'agencement des fonctions au sein du quartier sont des moteurs de la vie du quartier : leur agencement doit être clairement défini et fonctionnel, de sorte qu'il est attrayant pour une utilisation diversifiée et active. Les conflits entre les différentes activités sont évités par une division intelligente et une conception qualitative dans laquelle le confort, l'identité, la diversité et l'expérience jouent un rôle important.

Une utilisation efficace du lieu, c'est aussi savoir éviter les conflits d'usage. L'intensité d'usage se développe tant dans l'espace public, qu'à sa marge, au sein des espaces privés. Les lieux qui jouxtent l'espace public participent à son activation : l'orientation des entrées de bâtiments, la présence de commerces ou d'horeca au rez-de-chaussée induisent en effet une autre ambiance que la présence d'espaces de stockages ou de parking… L'organisation des fonctions au sein du quartier induisent son fonctionnement.

SPA

La combinaison de fonctions multiples signifie qu'un certain lieu (espace public, bâtiment) est utilisé à différentes fins et à différentes heures de la journée. Cela conduit à une utilisation plus efficace de l'espace, mais améliore également la vivacité du lieu en question en évitant qu'un bâtiment ne soit utilisé que pendant les heures de bureau et vide pour le reste. L'utilisation multiple de l'espace peut, d'une part, être stimulée dans l'espace public en lui attribuant un usage diversifié et flexible, de jour comme de nuit. D'autre part, il est important de rendre l'espace public toujours accessible, même lors du processus de construction, par le biais d'usages momentanés : organisation de marchés ou d'évènements sur une place, par exemple.

Dans une zone résidentielle, l'utilisation multiple de l'espace est également privilégiée par la construction de bâtiments, d'infrastructures et / ou d'équipements collectifs, tels qu'un centre communautaire, des installations sportives collectives, des parcs de stationnement, etc.

Les espaces publics du quartier permettent, voire proposent, la tenue d'activités

Pour satisfaire les besoins individuels et, par ces usages offerts, assurer un lien social collectif, la vision urbaine recherche des ambiances variées, porteuses de convivialité, capables de renforcer l'urbanité et de réenchanter la ville du quotidien… Pour atteindre cette ambition, la volonté est de parvenir à :

- Eviter la création d'espaces sans âme, mais au contraire rechercher la création d'un e**nvironnement convivial**, aux usages diversifiés ;
- **Eviter la privatisation** de certains espaces aux dépends de certains groupes sociaux ou de la collectivité : l'espace public est un espace social d'où personne ne devrait être exclu. Une conception avisée peut permettre à tous de s'exprimer, et, grâce à une certaine modularité, éviter les conflits d'usages. En particulier, elle doit rendre possible l'accueil des usagers réguliers et occasionnels, la création de lieux de rencontres intergénérationnels, interculturels, sans distinction de genres ;
- Eviter la création d'espaces qui ne vivent qu'à certains moments spécifiques, mais envisager les possibilités d'**utilisation à différents moments du jour ou de la semaine**, et ce, tant pour les usagers habituels que pour les visiteurs occasionnels.

Pour être porteur de vivacité, l'aménagement se doit également d'être porteur d'une **diversité fonctionnelle.** Les caractéristiques physiques d'un lieu peuvent en effet favoriser le développement d'un foisonnement d'usages et de fonctions plus ou moins sédentaires, liés à certains besoins :

- Le déplacement des biens et des personnes : l'usage principal de l'espace public est dominé par le besoin de se déplacer ;
- Les fonctions du quotidien comme la restauration, les achats ;
- La vente et les échanges tels que marchés et brocantes ;
- Le mouvement : le jeu, le sport (des enfants mais pas uniquement) ;
- La découverte, l'apprentissage… (éléments didactiques, artistiques, etc.) ;

- Le séjour, la contemplation, la relaxation, l'attente, le côtoiement ;
- La promenade, le passage, la flânerie ;
- Les rassemblements : organisés ou spontanés, comme les manifestations ;
- Les évènements sportifs : tournois de rue, courses, matchs, pratique quotidienne ;
- Les évènements saisonniers : décoration, tapis de fleurs, « plages » temporaire, installation temporaires, barbecue ;
- Les évènements musicaux : concerts en tous genres ;
- Les évènements culturels : expositions, installation, défilés, théâtre de rue, cirque, représentations spontanées ;
- L'entretien et la production : jardinage, culture potagère, gestion de fruitiers;
- …

Ces usages se matérialisent dans l'aménagement. Selon leurs dimensions, leur position dans l'espace et leurs orientations, de simples murets ou des marches d'escaliers peuvent devenir des assises convoitées et des points de rendez-vous animés. Ces éléments de mobilier deviennent alors des petits pôles d'attractivité qui animent l'espace et des balises qui le structurent.

Il est important de préciser que les différents usages et les formes d'aménagement qu'ils prendront seront appropriés par les utilisateurs et évolueront avec les pratiques.

Place communale de Molenbeek, Bruxelles – Beliris, A-Practice

Anciennement place de parking, la place communale de Molenbeek est devenue une esplanade principalement piétonne qui accueille des plantations d'arbres, du mobilier urbain, des jeux d'eau, une œuvre d'art, … Le revêtement uniforme au sol va de « bord à bord » de la place. C'est un espace partagé entre piétons, cyclistes et automobilistes qui accueille divers événements : marché, concert, … Le projet n'intègre pas, consciemment, de signalétique ou de revêtement spécifique à tel ou tel usage, afin d'accroitre la vigilance des différents utilisateurs et favoriser le contact social.

SPA

Une partie des rez-de-chaussée possède une fonction d'accueil du public qui permet d'activer l'espace public

En plus de la configuration de l'espace ouvert proprement dit, la programmation des espaces bâtis et des rez-de-chaussée en particulier contribuent à l'activation de l'espace non bâti :

- Les **bureaux, d'entreprises, d'activités productives** qui activent l'espace par l'animation qu'ils suscitent en termes de mouvements, mais également d'activités perceptibles au sein du bâtiment ;
- Les **restaurants et cafés** qui bordent les espaces publics qui animent l'espace en permettant aux usagers d'y rester, le temps de consommer voire d'investir davantage le lieu en utilisant des potentielles terrasses ;
- Les commerces qui interagissent avec les passants en s'adressant aux espaces publics par la présence de **vitrines, d'étals**… ;
- Le l**ogement** qui oriente les entrées pour les modes actifs vers l'espace public et l'accès aux véhicules motorisés vers l'arrière ;
- Les é**quipements scolaires ou d'intérêt collectif** qui attire un public varié et constituent des aimants dans l'animation de la ville…

Les activités qui se développent en marge de l'espace ouvert débordent dans celui-ci. Leur présence doit donc être prise en compte dans l'aménagement des lieux.

SPA 03.02 - Le quartier assure-t-il le confort de ses usagers ?

Ambition : La conception des espaces améliore le potentiel qualitatif du quartier

Le confort d'un espace est lié à de multiples aspects comme la qualité de son aménagement, la richesse de ses équipements, la justesse des ambiances créées, le sentiment de sécurité qu'il suscite, l'adéquation à ses différentes catégories d'usagers, son accessibilité...

Ce confort se décline notamment dans la qualité de l'aménagement proposé ainsi que dans les usages rendus possibles par celui-ci.

Le mobilier urbain participe à la qualité des espaces publics et à leur appropriation possible par les usagers

L'environnement matériel est déterminant pour permettre l'usage de l'espace. La présence ou non d'infrastructures et d'éléments de mobilier urbain, leur quantité, leur qualité, leurs emplacements et leur type déterminent en partie les usages donc l'appropriation des espaces. En réponse aux usages souhaités dans tel ou tel lieux, l'équipement offert pourra dès lors inclure différents éléments :

- Des assises (bancs, chaises longues, tables) : pour le piquenique, le travail, le jeu… La présence d'aires de repos encourage la marche à pied car les personnes savent qu'en cas de besoin ou d'envie, elles ont la possibilité d'y faire une halte. Ces lieux sont également propices pour y fixer des rendez-vous ou y passer du temps à attendre ;
- Des abris : contre la pluie, contre le soleil, pour le séjour des personnes en situation précaire… ;
- Des possibilités de stationnement : pour les véhicules motorisés ou non ;
- Des commodités : toilettes publiques, douches, canisites, qui incitent à la propreté ;
- Des bornes électriques : pour le chargement de véhicules électriques, pour les appareils personnels, pour l'alimentation électrique lors d'évènements » ;
- Des points d'eau : fontaines d'eau potable, pulvérisateurs, jets d'eaux ;
- Des modules sportifs et de jeux ;
- Des lieux d'information : édicules, signalétique, … ;
- Des œuvres d'arts ;
- Des emplacements de stationnement pour vélos : elle peut encourager l'utilisation quotidienne ;
- Des poubelles …

Tree isles, Hornstull Square, Stockholm (Suède)

Parklet, Lodz Design Festival, Lodz (Pologne)

SPA

Un sentiment de sécurité au sein des espaces

Le sentiment de sécurité est également synonyme de qualité de vie dans un quartier. L'insécurité perçue ne correspond pas toujours à l'insécurité réelle. Elle exprime néanmoins un malaise qu'il convient de réduire au maximum. Cette insécurité est liée principalement à des éléments du domaine du contrôle social. Certains aménagements peuvent favoriser ce dernier :

- La prise en compte d'une **densité habitée minimale** ;
- L'**animation des façades** qui bordent l'espace public, par la limitation des façades aveugles et les murs pignons, par la présence d'accès, mais aussi de devantures et de lieux d'activités donnant sur l'espace ouvert ;
- Un **éclairage chaleureux** et assurant la visibilité lors du cheminement ;
- La **lisibilité des cheminements** ainsi que la création de vues larges favorisant la visibilité ;
- Le **placement judicieux du mobilier urbain** de façon à jalonner les parcours ;
- La **multiplication des usages possibles** dans l'espace ouvert, de façon à donner des choses à voir et à faire dans l'espace public... ;
- Le développement d'un **sentiment identitaire** chez les usagers du quartier ;
- Les possibilités de **participation citoyenne à la vie de quartier**. Elles induisent par ailleurs un plus grand respect des installations et aménagements, une diminution du dépôt sauvage d'ordure… ;
- Le **bon état d'entretien et de propreté** des espaces ouverts. Le **choix des matériaux** et la **qualité du revêtement** jouent également un rôle à cet égard.

L'insécurité réelle liée à la présence de dangers éventuels, dépend également de la philosophie retenue pour les aménagements vis-à-vis d'éventuels risques :

- Soit la sécurité est recherchée en veillant à y maîtriser les dangers, en sécurisant les espaces et interdisant certains comportements. Prévenir tout risque est cependant impossible. Dans cette démarche où l'objectif est d'assurer une sécurité optimale, la recherche de qualité devient souvent secondaire. Le risque est alors que les espaces offrent très peu de place à l'organisation d'une vie sociale informelle ;
- Soit le sentiment de sécurité est assuré grâce à une conception des espaces qui gère le risque plutôt que de chercher à l'éliminer. L'objectif qui prime ici est la création d'une certaine qualité de vie au sein des espaces ouverts. La sécurité en découle, car elle est basée sur la confiance… ou une forme de processus vivant complexe qui induit la sécurité par la gestion personnelle du risque potentiel.

Les espaces publics peuvent ainsi être conçus comme des espaces « fertiles », où des choses peuvent arriver, où l'imprévu a sa place.

Les espaces ouverts sont inclusifs[24]

La notion d'espace inclusifs recouvre deux grandes problématiques souvent observées :

- Celle de l'**accessibilité universelle** d'une part ;
- Celle de la **place donnée aux différents groupes de personnes**, et en particulier aux femmes dans l'espace public, mais aussi aux Personnes à Mobilité Réduite, aux enfants …

L'accessibilité universelle inclut celle des Personnes à Mobilité Réduite (PMR), des seniors, des malvoyants, des enfants, des poussettes, des livreurs, etc.

Au-delà des dispositifs mis en place en faveur de l'accessibilité au sein des bâtiments, elle doit également porter sur l'accessibilité des cheminements dans les espaces publics et faciliter le lien vers les modes de transport (que ce soit l'accès aux arrêts de transports en commun, l'accès à des places de stationnement correctement dimensionnées et repérables…)

A cet égard, le choix des matériaux et leur mise en œuvre doit prendre en compte le confort physique des usagers : couleurs, praticabilité, adhérence, résistance dans le temps, capacité d'entretien et de réparations…

Le Guide de l'espace public bruxellois[25] évoque certaines recommandations en termes d'aménagement des espaces publics.

Rue Henri Bergé – D+A Consult, Bruxelles

Le réaménagement de la rue Henri Bergé est guidé par la volonté d'élargir le trottoir ; ce qui a été possible grâce à la suppression d'une voie de circulation. Cette action a également permis d'implanter une bande cyclable. Les grilles d'arbres n'ont aucune différence de niveau par rapport au trottoir de sorte qu'elles ne gênent pas les PMR. Aux passages piétons, des dalles podotactiles sont installées.

24. Voir aussi le chapitre « Environnement Humain » du Memento
25. Voir le Guide des Espaces Public (Pyblik), chapitre 4

SPA

Même si aucune règle n'interdit aux femmes de pratiquer l'espace ouvert dans son intégralité, force est de constater que ce n'est pas la réalité dans la pratique. Les différentes habitudes culturelles ne sont pas seules responsables de cette réalité. La configuration des lieux a en effet une implication sur les mœurs des usagers, et a fortiori des usagères. La notion d'insécurité perçue joue ici un grand rôle (voir ci-dessus).

Parc L28 - Grontmij, Bruxelles

Le parc est un support pour plusieurs usages et une multitude d'usagers. Des aires de jeux et des terrains de sports sont intégrés pour le jeune public de 2 à 18 ans. Une maison de gardien, où se trouvent des toilettes publiques, se situe au centre du parc. Elle assure un contrôle social renforcé par le passage de transit, la présence de la crèche et la vue depuis les maisons riveraines. Le parc est accessible aux PMR par l'installation d'un système de pentes parallèles à l'escalier.

Projet Femmes au parc ! – Garance ASBL

Marches exploratoires avec des femmes dans 9 parcs bruxellois : Albert, Porte de Hal, L28, Huart Hamoir, Woluwe, Reine Verte, Josaphat, Bonnevie, Elisabeth. L'ASBL a voulu par ces marches exploratoires rendre compte de la différence d'usage des parcs entre les hommes et les femmes. Le projet vise à rendre les parcs plus accueillants pour ces dernières.

Le principe est de réaliser une promenade en groupe, guidée, pendant laquelle les participants peuvent donner leur opinion, leurs observations sur l'espace public, faire des liens entre l'aménagement du parc et leurs ressentis et expériences du quotidien. Les résultats de ces échanges nourrissent la réflexion et sont retranscrits en recommandations aux autorités compétentes.

Au-delà de cet aspect, les infrastructures offertes et la configuration des lieux tendent à favoriser la présence de certains publics. Le cas des agoraspaces, skatesparks dominés par la présence d'un public masculin, est un contre-exemple. Ces infrastructures répondent à un besoin et ont bien évidemment leur raison d'être. La question est de savoir quels sont les pendants offerts pour les publics féminins[26] ? Comment la configuration des lieux est-elle pensée pour éviter que la présence de groupes de population masculine ne soit à frein à l'utilisation possible de l'espace public par des groupes féminins ?

Réaménagement de la place de la Madeleine et place du Panthéon, Paris - Les MonumentalEs (Genre et Ville, Collectif ETC, Ligne BE, Emma Blanc, Albert&Co, Emmanuelle Gayard)

Le mobilier de la place est conçu de manière sobre, abstraite et inclusive. Une permanence a d'abord été installée sur le site afin de comprendre les usages existants et de rencontrer les usager.e.s. Puis le mobilier a été expérimenté in situ afin de tester les usages et les appropriations multiples : lieu de pause, de détente, de travail, de lecture, de communication, d'attente, d'échange, de culture, de jeux. Il a été pensé pour offrir une diversité d'usages mais aussi d'assemblages : seul.e ou à plusieurs, il est possible de se faire face, se tourner le dos, être côte-à-côte, assis.e.s ou allongé.e.s, faire du théâtre, des activités ludiques ou sportives. Cette multiplicité entraîne une occupation de l'espace par un public très varié et donc un sentiment de sécurité et de bienveillance pour les femmes[27].

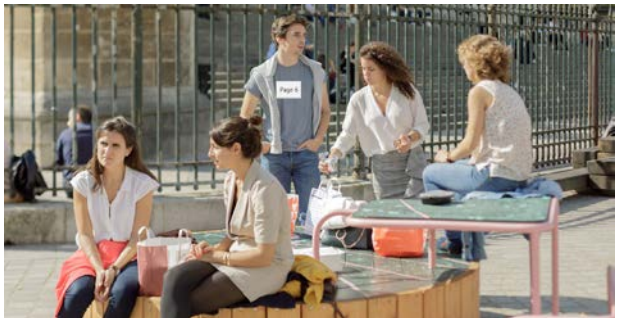

26. Voir l'ouvrage « la Ville faite par et pour les hommes » de Yves Raibaud.Voir aussi son interview https://www.youtube.com/watch?v=9uecsRn-b0A (1'30)
27. Voir aussi l'interview de l'urbaniste Pascale Lapalud de Genre et Villes : https://www.youtube.com/watch?v=rAmui5HTKqE (2'04)

SPA

SPA 03.03 - Le quartier intègre-t-il la dimension récréative ?

Ambition : Considérer la ludicité comme faisant partie intégrante de l'aménagement des espaces

La dimension récréative s'adresse à tous les publics et peut se décliner dans tous types d'espaces. Cette dimension se développe notamment grâce à l'offre mise à disposition et à l'intégration d'aires de jeux et de sport dans l'espace ouvert. Elle peut également résulter d'une présence intégrée dans l'aménagement des espaces ouverts (et pas uniquement d'une manière ponctuelle dans des lieux clôts, réservés exclusivement à cet usage).

Le quartier intègre la ludicité dans l'aménagement des espaces publics

Les espaces de jeu et de détente apportent un supplément de convivialité par l'aspect social et ludique qu'ils génèrent. Ils sont dédiés aux plaisirs de la vie urbaine. La **dimension sensorielle** fait ainsi partie intégrante de la conception des espaces en permettant de bouger, sentir, regarder, écouter… Elle peut intégrer des jeux destinés tant aux enfants qu'aux adultes, plus jeunes ou plus âgés ! L'espace ouvert est considéré en cela comme un lieu d'expérimentation du corps dans l'espace.

Les enjeux liés à l'introduction de la ludicité dans les espaces ouverts sont multiples :

- Réhabiliter la pratique du jeu dans la vie quotidienne ;
- Multiplier et rééquilibrer les usages de l'espace public, y compris le jeu pour les enfants, les adultes et en particulier à destination d'un public féminin ;
- Lutter contre la sédentarité par la création d'aires de jeux attrayantes ;
- Favoriser la convivialité et la socialisation dans l'espace ludique ;
- Permettre à l'enfant de s'approprier l'espace ludique avec une certaine autonomie ;
- Inclure tous les publics.

Il existe de nombreux types d'espaces de jeux, offrant des possibilités très diversifiées selon les publics visés :

- Les aires de jeux ;
- Les parcours vita, fitness, agrès, tables de ping-pong, bancs d'activités ;
- Les parcours vélo ;
- Les agora-space, skatepark ;
- Les espaces pour dessiner, lire… ;
- Les plateformes, kiosques, gradins…

Skatepark des Ursulines, Bruxelles – L'Escaut

Cet espace public se situe dans le quartier des Marolles, près de la station ferroviaire Bruxelles Chapelle. Il est également proche du centre culturel de la chapelle des Brigittines. Le projet convoque différents acteurs (collectif de skateurs, institution publique, architectes, association culturelle, …) et tente de se réapproprier l'espace urbain en prenant place dans un contexte historique complexe. C'est un espace public à finalité sportive via la présence du skatepark qui mêle par son aménagement différentes pratiques lié au skate et attire donc différents publics. L'espace est divisé en plusieurs zones, en fonction du sous-sol. Une partie du terrain par exemple, repose sur un tunnel ferroviaire qui date de 1930. Afin de renforcer la structure de manière simple et légère, des blocs de polystyrène à haute densité ont été utilisés pour donner des formes spécifiques liées au skatepark (pente, rampes etc.) puis ont été recouverts de béton.

Leestraat, Muntpunt, Bruxelles – Cakri

Leestraat est un projet d'activation temporaire de la rue de la Reine. C'est une extension de la bibliothèque de Munpunt dans l'espace public au travers d'une structure en échafaudage qui mêle différents usages : lecture, jeux, repos, concerts, … La structure se situe entre deux bâtiments publics (Opéra National de La Monnaie et la Bibliothèque du Muntpunt) dans une rue presque exclusivement destinée aux livraisons. Elle est aussi la plupart du temps à l'ombre, de par la présence du Muntpunt, ce qui présente un avantage pour la structure qui est installée l'été.

Les Guinguettes des parc Bruxellois – Bruxelles Environnement

Depuis 2017, Bruxelles Environnement installe des kiosques éphémères, les Guinguettes, dans les parcs bruxellois. S'aérer, sortir de chez soi, être en contact avec la nature … mais aussi créer de la convivialité et de la cohésion sociale dans des espaces verts qui deviennent, par la même occasion, plus attractifs. Ils accueillent également des activités diverses : yoga, conte, bar, cours de danse, etc.

Parc Sergent Blandan, Lyon – BASE

Le parc Sergent se situe dans le centre de Lyon, sur le site d'une ancienne caserne. Il mêle histoire militaire, renouvellement urbain, reconquête végétale, partage et appropriation, sport et jeux. Une des parties du parc propose des activités sportives et ludiques dont les éléments s'approprient des éléments historiques mais propose aussi des équipements contemporains et accessibles : skate parc, aire de jeux, terrains de sport, agrès, …

SPA

La forme de l'aménagement des espaces de jeux est infinie. La ludicité peut ainsi être développée de manière très classique ou très alternative, via des espaces très aménagés et cadrés ou moins définis, laissant libre cours à la créativité. Des recommandations peuvent être suggérées :

- Placements de modules dans l'espace public ;
- Conception thématiques de plaines de jeux, spécifiques à un lieu ;
- Mise à profit de caractéristiques des lieux (mobilier à double usage – assise et éléments de skate-park -, toboggan qui fait office d'escalier, etc.) ;
- Espaces de jeux naturels ou semi-naturels (utilisation des troncs, des pierres, de l'eau, franchissements…) ;
- Placement d'installations ludiques temporaires (balançoires musicales, mobilier provisoire, …) ;
- Œuvres d'arts accessibles, scénographie ;
- Mise à disposition de matériel (ballons, bateaux, pétanque, livres,)

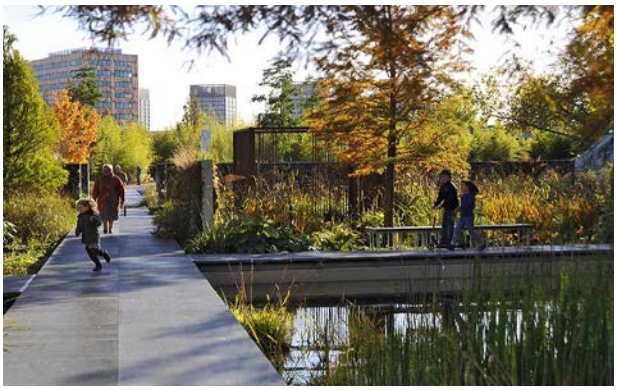

© Max Lerouge

Jardin des Géants, Lille – LMCU, SAEM, Atelier Mutabilis

Le Jardin des Géants est un jardin qui met en scène la culture nordique des géants, gardiens des villes. Son aménagement joue sur les émotions et sensations du visiteur. Le premier jardin (le Parvis des Nuages) s'ouvre vers le ciel, le deuxième (l'Herbe des Géants) est plus introverti et offre une nature de bambous et de plantes persistantes, enfin le troisième (le Jardin des Sources) est axé sur le thème de l'eau.

Le Casse-Têt, Perpignan – Perpignan Méditerranée Métropole, Bruit du Frigo

Ce projet est une installation éphémère au bord de l'eau. Il invite à la curiosité, au jeu, au repos et à l'exploration : banc public, aire de jeux, belvédère, piste de danse… Ce projet est aussi un cas de gestion transitoire. En effet, il a préfiguré le mobilier définitif installé par la suite dans le cadre de l'aménagement d'une voie douce.

Les Deux Plateaux, Paris – Daniel Buren

Cette œuvre a été conçue dans l'espace solennel de la cour du Ministère de la Culture et du Conseil constitutionnel dans le but que le public pourrait investir cet espace. L'œuvre qui occupe 3000 m² est composée de 260 colonnes en marbre disposées en damier que le public peut escalader. L'installation fait référence à l'architecture classique du lieu, d'inspiration antique.

SPA

Tumbling Bay Playground, LUC Landscape Architecture, Londres

Faisant partie de la revitalisation à long terme du site olympique de Londres 2012 après les Jeux, ce projet a transformé un site sportif majeur en un nouveau parc public permanent.
Les designers se sont inspirés de formes organiques pour dessiner la structure de jeux.
Le nouveau paysage de jeu contient une série de zones qui racontent les histoires du cycle de vie des plantes en utilisant des matériaux naturels et robustes pour améliorer l'expérience sensorielle des enfants mais aussi des plus grands et de toutes les capacités.

© Steven Massart

Mechelen Kinderstad, dmvA, Malines

La plupart des attractions ou jeux pour enfants se situent à l'extérieur du centre-ville.
Ce projet a été l'occasion de créer un projet unique, original et adapté aux enfants. Plusieurs installations ont été développées dans des zones stratégiques de la ville, le long des voies d'accès.

L'introduction de la ludicité comme faisant partie intégrante de la conception consiste à considérer que cette dimension peut être présente dans l'espace public dans son entièreté. L'espace ouvert devient en quelque sorte un terrain où le jeu est intégré de manière continue et susceptible d'offrir des expériences sensorielles tant aux enfants qu'aux adultes. Cette philosophie de conception vise à tirer parti des possibilités offertes par un lieu pour **offrir une plus grande richesse d'utilisation aux usagers.**

SPA 03.04 - L'identité du quartier est-elle prise en compte ?

Ambition : Intégrer la possibilité de développer un sentiment d'appartenance au quartier comme un des ingrédients de la conception de l'espace

La conception de l'espace s'appuie sur les forces du territoire qu'elle met en valeur, en les renforçant et en les orientant vers de nouveaux horizons. Ces forces sont tant physiques que humaines, par le biais du patrimoine paysager, architectural, historique, culturel, artistique... Elles constituent l'ADN du site, une matière première qui contribue à donner sa valeur au quartier et favorise le sentiment d'appartenance chez ses usagers.

L'identité culturelle d'un quartier défini une part importante de sa qualité spatiale et sociale. Elle recouvre des paramètres objectifs observables, mais également des paramètres subjectifs, personnels qui font que l'on apprécie un espace ou pas, que l'on s'y sent bien ou pas…

L'identité est nécessaire comme fondement de toute forme de communauté. Du sentiment commun d'identification à un lieu peu naître l'idée de communauté et se développer sur les réseaux sociaux. L'identification à un espace est essentielle pour un engagement de longue durée dans un lieu. Ceci est important pour soutenir sa durabilité.

Développer ou rénover un quartier est synonyme de création d'une nouvelle configuration susceptible de stimuler l'appartenance à un quartier : la mise en valeur de l'histoire locale, la qualité architecturale du projet, la présence d'art et de culture, les usages offerts constituent des leviers augmentant l'identité collective d'un quartier et le sentiment d'appartenance à un lieu. Le projet s'appuie sur ce qui constitue l'identité du lieu. Au-delà de cette matière première, le projet de quartier, peut également, par sa conception, offrir une identité forte. Par le design des espaces qu'il propose, il participe au renforcement de cette identité ou à la construction d'une nouvelle identité.

Au plan du développement spatial, ces leviers peuvent se regrouper en quelques grandes catégories :

- La valorisation du patrimoine ;
- La qualité du design urbain ;
- La présence de l'art dans l'espace public.

Les éléments patrimoniaux sont valorisés

L'entremêlement des époques et des styles, l'interaction entre le patrimoine (exceptionnel ou ordinaire) bâti et paysager confère au paysage urbain des particularités distinctives qui participent à l'affirmation de l'identité et de la vitalité d'une ville ou d'un quartier. Sa conservation ou sa restauration valorise le caractère du paysage urbain, renforce l'aspect habitable et vivable d'une ville et intensifie son usage. Elle augmente sensiblement l'attractivité du quartier et contribue au développement économique et touristique de la ville.

SPA

Le patrimoine culturel, naturel et architectural existant - dans et autour du projet de quartier- nécessite sauvegarde et mise en valeur. Dans les faits, ceci peut se traduire de multiples façons :

- Les structures urbaines sont identifiées et valorisées ;
- Les éléments architecturaux remarquables sont valorisés. Certains bâtiments (ou parties de bâtiments) vides sont réaffectés ;
- Les éléments paysagers de grande valeur sont maintenus : le capital naturel (arbres, talus, biotopes) est souvent irremplaçable et sa conservation permet d'offrir des espaces naturels de qualité.
- Le patrimoine culturel s'exprime également au-delà de cette dimension physique, par des noms, des traditions…

La conception doit apporter des solutions pour préserver et valoriser, tout en permettant l'adaptation vers les besoins actuels.

L'aménagement développe une forme de design urbain

La qualité d'un espace public est rendue possible par le biais de différents facteurs tout à la fois physiques et psychologiques. Au-delà du degré de confort rendu possible par la présence d'équipements dans l'espace ouvert, comment le quartier reflète-t-il une identité distinctive ? Comment respecter et développer ce qui constitue l'identité locale, la valeur historique et spatiale du lieu ?

- La qualité **scénique** des aménagements a toute son importance puisqu'elle rend le cheminement potentiellement agréable et plus uniquement nécessaire. La mise en scène de la ville passe par la

Le parc des Chantiers, île de Nantes – Alexandre Chemetoff

Le Parc des chantiers est installé sur les anciens chantiers navals de l'île de Nantes. Il révèle l'identité du lieu en valorisant le patrimoine industriel : rails de chemin de fer, cales de bateaux, grues, anciens bâtiments liés à l'activité du chantier, … Le parc est composé de quatre jardins thématiques comprenant des espaces de jeux et de loisirs pour enfants. Il abrite aussi des manifestations, évènements, activités pérennes et temporaires[28].

28. Voir aussi la fiche projet du « Projet urbain de l'Ile de Nantes »

mise en place d'éléments ponctuant les parcours (matériaux, végétation, agencement, mobilier urbain…), le développement de perspectives et de vues ouvertes, la mise en valeur du patrimoine (bâti ou non), par l'éclairage, …

- Le développement d'un projet de quartier est l'opportunité de développer une **approche multi-sensorielle** du paysage par les usagers, en créant des ambiances qui s'appuient non seulement sur le visuel (séquences, perspectives, cadrages des vues) mais aussi à travers l'ouïe (la présence de l'eau, le vent dans la végétation, …), l'odorat (présence de plantations, activités spécifiques (boulangerie, …) et le toucher (choix des textures, revêtement de sol, …).
- La **participation des usagers** aux aménagements des espaces renforce le plaisir du vivre ensemble et rend l'appropriation de l'espace plus rapide et personnelle : animations par des associations locales, installation d'éléments permettant l'échange entre voisins (givebox, bibliothèque publique…), potagers urbains, etc.
- Le caractère esthétique, voire poétique et identitaire du **mobilier urbain**. Au-delà de son aspect purement pratique, il peut devenir un élément identitaire d'un espace ou d'un quartier, comme on l'observe dans certaines villes : mobilier vert de style art nouveau à Paris (entrée du métro, édicules Guimard, fontaines Wallace, colonnes Morris…), mobilier rouge à Londres, similaire à l'uniforme des armées anglaises (cabines téléphoniques, poubelles, boîtes postales…), mobilier noir frappé de trois croix à Amsterdam (panneaux, potelets, bancs…), etc.

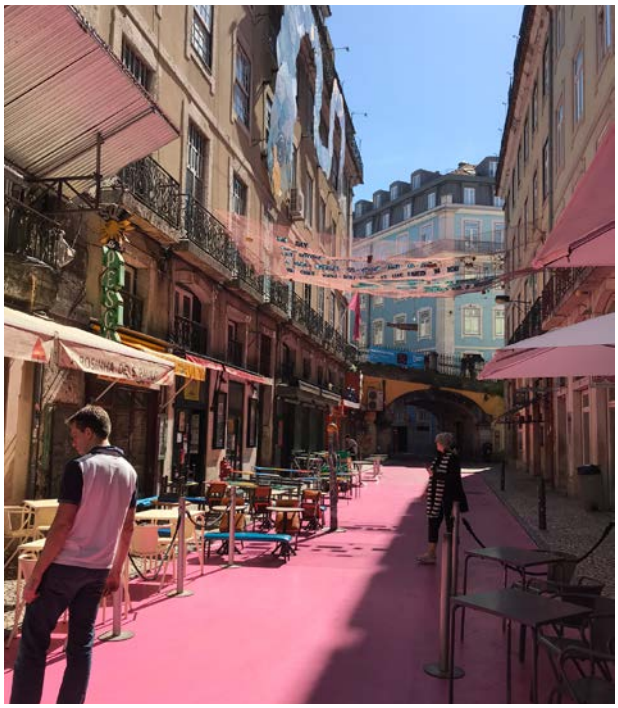

Rua Nova do Carvalho, Lisbonne

SPA

L'aménagement intègre la présence de l'Art dans l'espace public

L'Art c'est « la création d'objets ou de mises en scène spécifiques destinées à produire chez l'homme un état particulier de sensibilité, plus ou moins lié au plaisir esthétique[29]». L'art appartient au domaine de la création, de la sensibilité et du ressenti. Il est lié à la culture d'un pays, d'une ville.

Dans l'espace public, il constitue des manifestations culturelles, qui vont au-delà de l'architecture et du paysage. L'intégration de cette dimension culturelle vise à trouver leur juste place dans l'espace public et forme un levier important dans l'appropriation des lieux par ses usagers :

Givebox, Ste Catherine, quartier "Les Quais Alhambra », Bruxelles

London Design Festival

Car Bike Ports, Helsinki, Finlande

29. Grand Larousse Illustré

- L'art permet d'apporter un autre regard sur des espaces créés. Sa présence permet parfois la **réappropriation d'espaces délaissés** en agissant sur l'image qu'ils véhiculent auprès des usagers. L'introduction de l'art constitue en cela un outil puissant pour faire évoluer des espaces qui seraient dépréciés, laissés à l'abandon ou véhiculant des sentiments d'insécurité… Donner une place à l'art permet ainsi d'introduire une dimension identitaire forte à certains espaces qui pourraient rester peu visibles ou connotés négativement.
- Des interventions artistiques même légères ou temporaires peuvent **réinventer des éléments** du langage commun des espaces publics, **devenu « invisibles »** : des clôtures, des arbres, des potelets, des places de stationnement… Ce type de réinterprétation agrémente le parcours, permet de prêter à nouveau attention à ces éléments communs et raconte des histoires qui stimulent l'imaginaire, font sourire ou font réfléchir.
- Le **« street art »** peut également y trouver une forme d'expression possible.

L'art par définition amène des interprétations et des discussions. L'art dans l'espace public est une intervention qui peut apporter une qualité supplémentaire à l'espace, en y créant un évènement, une identité visuelle… Il contribue également à susciter un sentiment d'appropriation de l'espace par ses usagers.

Le Voyage à Nantes

Le Voyage à Nantes est un parcours estival dans la ville de Nantes qui permet au visiteur de découvrir des éléments singuliers de la ville : éléments de patrimoine, édifice, espaces publics… Certaines œuvres interagissent avec le public, sont disposées sur des façades de commerces, s'immiscent entre deux bâtiments, etc.

SPA

CHANTIER

SPA 04 - Le chantier permet-il l'occupation temporaire ou transitoire ?

AMBITION : La vie du quartier est intégrée tout au long de sa réalisation

L'occupation temporaire de l'espace à bâtir ou des bâtiments non encore affectés implique une occupation passagère par des activités citoyennes ou professionnelles, en attendant l'installation ou l'aménagement d'une (autre) activité définitive.

L'occupation transitoire de l'espace (ouvert ou bâti) peut permettre la mise en place de phases de test ou de préparation vers une occupation ou un aménagement plus pérenne des espaces. Ce concept peut être intéressant dans l'idée de reconstruire la ville sur la ville, dans un contexte en évolution permanente. Accompagner cette évolution permet notamment d'intégrer le caractère évolutif comme faisant partie intégrante de la conception des espaces.

Ces deux notions permettent de s'inscrire en continuité avec la vie du quartier et permettre un développement « organique » vers une occupation future de l'espace. Cela peut être rendu possible via la réflexion sur le phasage du chantier et des aménagements spécifiques. Un "plan d'occupation temporaire" ou "plan de gestion transitoire" peut être un support pour analyser les possibilités, construire une démarche évolutive, pas à pas, et proposer une occupation temporaire spécifique.

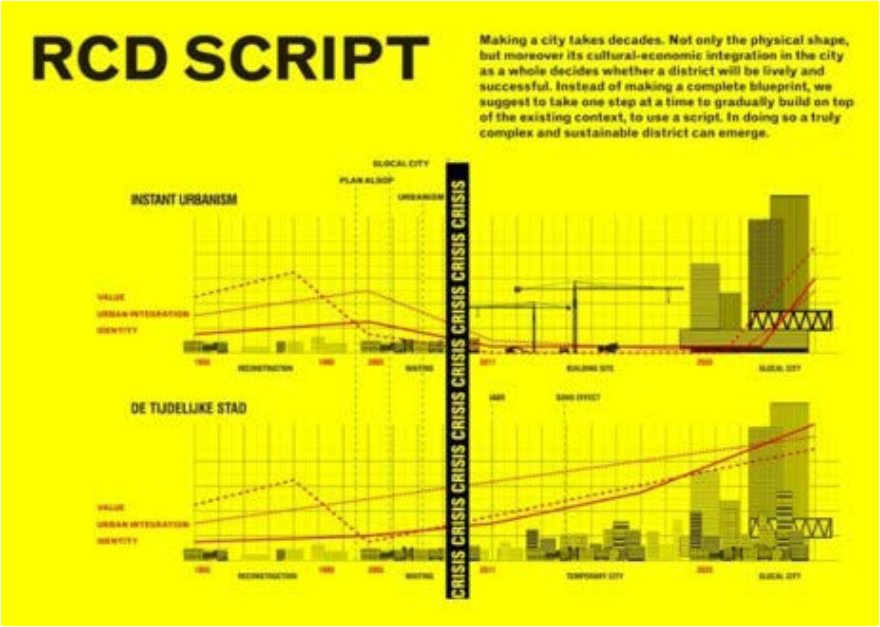

Rotterdam Central District, ZUS

Utilisation temporaire ou transitoire des espaces intérieurs et extérieurs non (encore) affectés[30]

L'occupation temporaire de l'espace à bâtir ou des bâtiments non encore affectés implique une occupation passagère par des activités citoyennes ou professionnelles, en attendant l'installation ou l'aménagement d'une (autre) activité définitive.

L'occupation transitoire de l'espace à bâtir ou des bâtiments non encore affectés implique un test ou une préparation d'une occupation plus définitive ou un aménagement plus pérenne des espaces.

Les deux permettent un contrôle social des lieux et sèment les grains de la vie de quartier par la suite.

Durant le chantier, ces occupations peuvent être développés sur certaines parties. Cela est rendu possible via la réflexion sur le phasage du chantier et via des aménagements spécifiques. Un "plan d'occupation temporaire" ou "plan de gestion transitoire" analyse les possibilités spécifiques au quartier et proposer une occupation temporaire spécifique au contexte du quartier en en assurant la mise en œuvre.

Cette pratique permet une appropriation des zones « inutilisées » et sert aussi parfois de support au développement ultérieur du quartier. Il convient de garder à l'esprit que ces activités et espaces doivent généralement être développés sans avoir toujours vocation à devenir permanent. Toutefois, une gestion qualitative bien pensée cherchera à s'appuyer sur les usages existants, puis renforcés pour soutenir son appropriation future par des usagers déjà bien présents sur le site. En cela, l'occupation temporaire est garante de la réussite du projet.

L'aménagement de parcs de préfiguration constitue un exemple explicite et généralement réussi de la pérennisation des activités et espaces développés au sein d'un quartier avant la finalisation de son développement. Cette dynamique ne doit pas être perçue par les développeurs comme un frein entravant les possibilités de développement, mais au contraire comme une force permettant de renforcer les chances de réussite du projet, l'appropriation de l'espace débutant avant même la mise en œuvre du projet de quartier.

Activation temporaire du piétonnier, Bruxelles
Le boulevard Anspach, ancien boulevard urbain, est progressivement transformé en boulevard piéton. Au lancement du projet, une phase d'activation temporaire a été mise en place : la circulation aux voitures a été coupée et du mobilier a été installée : bancs, structure de jeux, peintures au sol, terrains de pétanque, tables de ping-pong, etc.

30. Voir le dossier de gestion transitoire de perspective.brussels

SPA

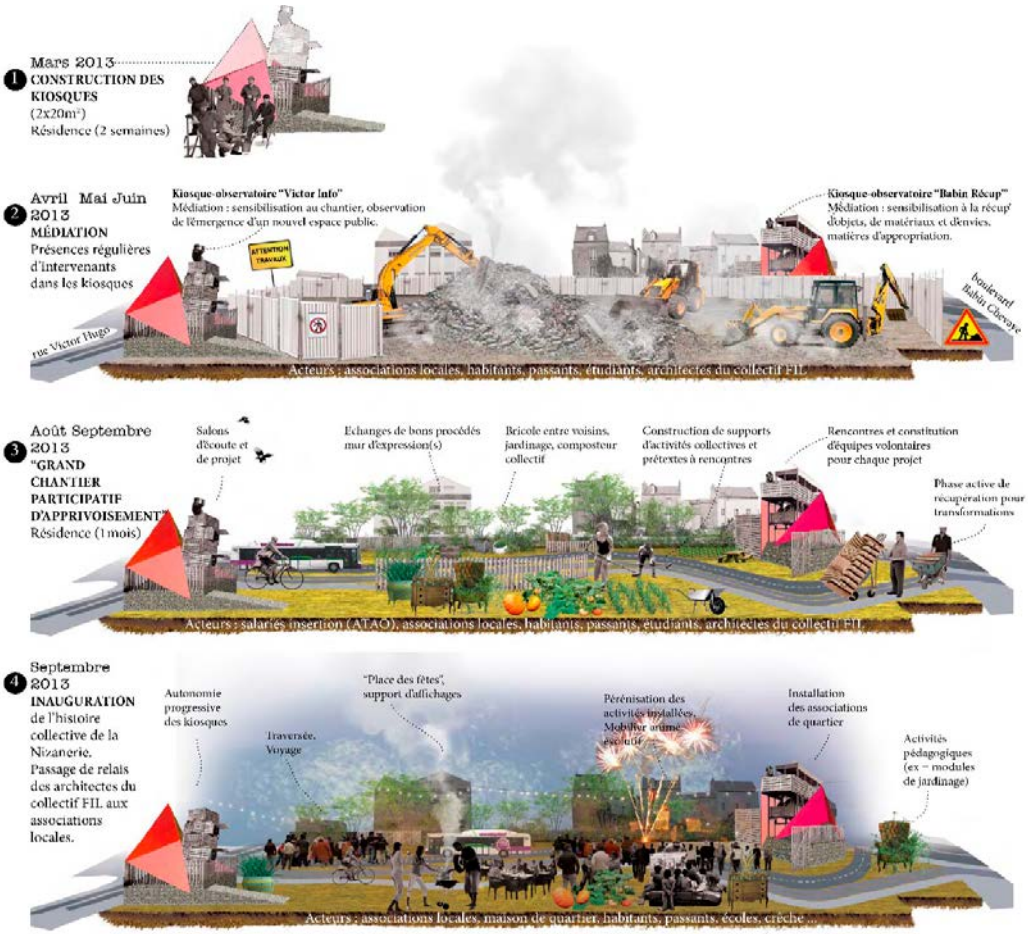

La Nizanerie, Nantes – Collectif le Fil

Le kiosque est installé rue Paul Nizan qui abritait un parking. Cet espace était un des projets d'espaces publics du projet urbain de l'ile de Nantes. Dans le cadre de Nantes Capitale Verte 2013, un appel à projets a été lancé par la SAMOA (maitrise d'ouvrage) « Green Island » dont le but était d'occuper temporairement des espaces en friche sur l'ile afin de les activer le temps d'un été.

La Nizanerie est un des projets lauréats qui a activé la rue le temps d'un été mais qui est resté pérenne et est actif encore aujourd'hui. Le projet de Chronobus (nouvelle ligne de bus) a été mis en place et les aménagements de l'espace public se combinent avec le Kiosque.

Diverses activités sont proposées depuis le chantier et évoluent avec le temps : cinéma de plein air, concert, lieu d'exposition, bar, repas…

Vélodrome, See U, USquare, Casernes d'Ixelles – SAU, Creatis, D-Side Groupe, Troisième Pôle[31]
Usquare est un projet de quartier durable exemplaire situé sur les anciennes casernes d'Ixelles.
La SAU est l'acteur qui pilote le développement opérationnel de Usquare.brussels. Elle a mis en place une équipe de coordination étroite avec l'ensemble des administrations locales et régionales concernées (perspective.brussels, Commune, Région, Siamu, …) et avec les universités. Dans ce cadre, la SAU pilote un projet de gestion transitoire, appelé See U : https://www.see-u.brussels/
Au niveau de l'organisation, la SAU a mis en place un comité de pilotage qui inclut l'équipe de coordination, les administrations locales et régionales ainsi que les universités. Elle a utilisé une procédure très ouverte, en deux étapes, pour désigner les occupants temporaires : elle a désigné par marché public un « gestionnaire dynamique » de l'ensemble du site et elle a lancé un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) qui lui a permis de sélectionner une quarantaine de premiers occupants temporaires, avec une belle diversité de secteurs d'activités, de tailles, d'approches (éveil musical, cours de danse, atelier de couture…) Le vélodrome est une des activités qui fait la promotion de la mobilité douce mais aussi un lieu de convivialité pour des publics variés. Elle a été réalisée par Bruno Herzele et Elke Thuy.
Cet AMI a donc, d'une part, rencontré les demandes d'espaces à faibles coûts d'une série d'initiatives citoyennes, privées ou associatives et, d'autre part, une série de besoins de proximité dans le quartier.

31. Voir aussi le volet Inspiration sur la plateforme Be Sustainable "Usquare.brussels »

SPA

GESTION: VERS UNE GESTION ÉVOLUTIVE DES ESPACES ?

SPA 05 – Les modes de gestion des espaces ont-ils été anticipés de manière évolutive ?

La qualité et la résilience des espaces se mesurent à leur capacité d'offrir divers modes d'occupation, en fonction du moment - heure, jour, semaine, saison - ou de l'évolution des besoins.

SPA 05.01 – Les différents espaces sont-ils adaptables aux changements de contexte ?

Ambition : Le quartier est pensé en lien avec son évolution dans le temps

De manière complémentaires aux principes de gestion temporaire ou transitoire des espaces, la conception d'un développement spatial intègre au mieux les évolutions possibles et les projets à venir, afin de limiter les besoins de remaniement. Les différents espaces du quartier, ouverts et bâtis, gagnent en durabilité s'ils sont susceptibles d'évoluer et de s'adapter aux changements de contexte.

L'évolution du tissu bâti en fonction de l'évolution des usages et des besoins permet une régénération perpétuelle du tissu urbain par la reconstruction de la ville sur elle-même. La conception doit anticiper et permettre l'évolution du bâti selon l'évolution des modes de vie pour aboutir à une perpétuelle valorisation du territoire en devenir. Le phasage des opérations implique, au départ d'un projet d'ensemble, de déterminer la succession des actions en vue de sa réalisation. Chacune des étapes de développement s'appuie sur un retour d'expérience de phase en phase. En procédant de la sorte, le projet se ménage des opportunités pour intégrer d'éventuelles dynamiques de transformation urbaine :

- En déterminant en amont du projet les espaces constructibles ou rénovables à court, moyen et long terme;
- En observant les habitudes de mobilité à travers le quartier (liaisons, raccourcis, détours…)
- En anticipant l'évolution de la dimension paysagère au rythme de la nature ;
- En organisant une densification progressive du site (cycles de 20 ans), couplée à l'évolution des fonctions implantées ;
- En profitant du retour d'expérience de chaque phase pour réorienter la conception des suivantes;
- Par l'évaluation et l'adaptation du rôle des acteurs à chaque étape ;
- En veillant à organiser une participation circonstanciée.

Dans l'intervalle, les zones de densification urbaine futures peuvent bénéficier **d'occupations temporaires** adéquates. Citons à titre d'exemple :

- Les processus de phytoremédiation dans les espaces naturels pollués (voir de Ceuvel à Amsterdam)
- La mise en place de paysages temporaires (voir l'expérience du Quartier FredericiaC à Copenhague)
- La plantation de pépinière pour l'aménagement des futurs espaces verts (voir le projet « Vive les Groues » à Nanterre) ;
- L'intégration d'espaces de stationnement permettant une évolution progressive des habitudes de mobilité vers moins d'usage des véhicules motorisés (voir le Quartier de la Haute-deûle, Lille)
- Occupation précaire des bâtiments existants, permettant l'arrivée de nouveaux usagers et l'évolution des pratiques dans le quartier (voir Usquare, Bruxelles).

Cette approche se base sur la capacité du lieu à tirer parti de ce qui constitue l'ADN du site, de façon à l'intégrer, le développer, la faire fructifier vers une intensification des usages. De cette façon, le quartier, une fois réalisé, profitera dès le départ d'usages déjà bien implantés.

Vive les Groues, Nanterre AMI PlayGroues - BVAU architectes-urbanistes, TN paysagistes, ABCD

Vive les Groues est une initiative visant à investir dès maintenant une friche de 9 000 m2, avec la conviction que ce qui s'y passe aujourd'hui contribue à fabriquer le quartier de demain. Ainsi planter des arbres, proposer un espace de verdure, partager un atelier, révéler les histoires locales, organiser des réunions, des ateliers et des moments festifs deviennent autant de possibilités pour faire émerger une identité et des usages spécifiques aux Groues à l'échelle de la métropole.

Vive les Groues est né de la volonté d'initier dès aujourd'hui les futurs usages du quartier. La plantation de la pépinière est le premier acte de préfiguration, qui est accompagné d'une réflexion et d'une collaboration à l'échelle du quartier. Faire naître un écosystème d'acteurs variés et engagés, fédérer autour de valeurs socles et d'intentions communes et d'une identité de quartier émergente, relier le quartier à son territoire plus large (Nanterre, la Défense et les communes limitrophes) sont les missions que se donne le groupement Vive les Groues.

SPA

SPA 05.02 – L'implication des usagers est-elle rendue possible au quotidien ?

Ambition : Permettre aux usagers d'être partie prenante dans la vie du quartier

La préservation de la qualité des espaces requiert une stratégie de gestion et d'entretien adéquate. Des espaces non seulement propres et bien entretenus, mais également bien conçus, assurent la salubrité publique, génèrent un sentiment de sécurité et incitent au respect.

L'implication des usagers dans cette démarche doit être prise en considération : en augmentant leur sentiment d'appartenance au lieu, les usagers sont d'une certaine manière investis d'une responsabilité en matière de maintien de sa qualité. Ce sont en effet les usagers qui sont les acteurs majeurs de l'espace car ils façonnent au fil du temps les lieux pensés en lieux habités !

Plan de gestion

Il y a dans toute civilisation urbaine une force culturelle des modes de vies qui fait évoluer le milieu de vie. Conserver une bonne qualité d'espace public requiert une bonne stratégie de gestion et d'entretien. Des espaces propres et bien entretenus, mais également bien conçus assurent la salubrité publique, participe au sentiment de sécurité et surtout, incitent au respect.

Aucun élément de l'espace public n'échappe aux yeux attentifs des services de propreté : voiries et ses équipements, stationnement, trottoirs, caniveaux, filets d'eau, espaces plantés, pieds d'arbres, mobilier urbain, canisites…

Chaque élément exige en revanche sa propre technique de nettoyage. Entre les méthodes manuelles et mécanisées, ce sont souvent les dimensions, le poids maximal et la possibilité de giration qui déterminent la méthode d'intervention.

Durant la phase de conception d'un espace public, une réflexion devrait être mené sur le type d'entretien nécessaire et possible. A savoir, le travail mécanique de nettoyage s'avère plus efficace et plus ergonomique, seulement si l'accessibilité des engins est assurée. Ceci passe par la prise en compte des dimensions des engins (HxhxL), du rayon de giration, des charges aux essieux (2 T), de la hauteur des bordures, des recoins difficiles ; ...

Dans l'aménagement des quartiers, un minimum d'équipements est nécessaire pour susciter la propreté: le placement de poubelles dans l'espace public, la mise en place de lieux de compostage adéquats et bien gérés, la mise à disposition de matériel d'entretien ; …

Implication

Pour l'entretien et la gestion des espaces publics, l'implication des usagers est un aspect non négligeable : en augmentant le sentiment d'appartenance au lieu, les usagers sont d'une certaine manière investis d'une responsabilité par rapport au maintien de sa qualité. Ce sont les habitants qui au fil du temps façonnent les lieux pensés en lieux habités !

Bruxelles connaît depuis plusieurs années déjà des dynamiques qui soutiennent et encouragent les initiatives citoyennes. Parmi elles, citons notamment :

- Les quartiers durables citoyens, qui soutiennent les particuliers dans leurs initiatives d'aménagement et d'appropriation de l'espace public ;
- Les opérations « quartier vert », qui offrent des subsides aux particuliers porteurs d'opérations de verdurisation du quartier ;
- L'opération « incroyables comestibles » qui vise à la production de légumes dans les parterres publics…

Les dynamiques et processus mis en œuvre contribuent à assurer une plus grande **durabilité matérielle aux différents espaces du quartier** et à un **usage respectueux par les habitants**. Elles permettent parfois aux autorités locales de minimiser leur implication dans la gestion des espaces extérieurs.

Le décryptage soigneux des méthodes éprouvées peut servir de fil conducteur à l'établissement d'une charte d'entretien et de valorisation de quartier autour de la construction de l'idée de « Qualité spatiale urbaine ».

SPA

REFERENCES

Documentation généraliste

Concevoir et évaluer un projet d'écoquartier, Charlot-Valdieu, Outrequin, éditions du Moniteur, Paris, 2012

Quartiers durables – Guide d'expériences européennes (ARENE, 2005)
https://www.arec-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/AREC/Etudes/pdf/quartiers_durables_guide.pdf

« Le jeu dans la ville » , Pour un maillage jeux à Bruxelles
http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/BRO_JeuDansVille_FR.pdf

« SK8BXL » aborde le maillage jeu et la ludicité dans la ville
http://document.environnement.brussels/opac_css/elecfile/Bro_SK8_FR.pdf

Guide de l'espace public bruxellois
http://www.publicspace.brussels/

Guide pratique de l'occupation temporaire
https://perspective.brussels/sites/default/files/documents/guide_pratique_occupation_temporaire.pdf

Plans et réglementations

Règlement régional d'urbanisme
http://urbanisme.irisnet.be/lesreglesdujeu/les-reglements-durbanisme/le-reglement-regional-durbanisme-rru

Le Plan Régional de Stationnement
https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/stationnement-et-parking

Guide pratique pour la conception des espaces publics des quartiers durables
https://environnement.brussels/thematiques/ville-durable/urbanisme-et-quartiers-durables

Publications techniques de Bruxelles mobilité. Différents guides existent pour aider les chefs de projet en matière d'aménagement d'espace public : document reprenant des recommandations pour les aménagements pour personnes à mobilité réduite, code pour les aménagements cyclables, recommandations pour le marquage des itinéraires cyclables,... ces publications sont disponibles via ce lien
http://www.bruxellesmobilite.irisnet.be/partners/professionnels/publications-techniques

Carte des espaces verts bruxellois
https://gardens.brussels/fr/espaces-verts/search2

Carte espaces verts et plaines de jeux
http://geoportal.ibgebim.be/webgis/inventaire_sol.phtml?config=EV_PV_FR&PHPSESSID=1m50pghj2dafa3jjsdriofge46&resetsession=groups

Site de l'inventaire du patrimoine architectural
http://www.irismonument.be/index.php?lg=fr

Site de l'inventaire du patrimoine naturel
http://arbres-inventaire.irisnet.be/

Photos aériennes historiques de Bruxelles, comparaison entre elles, et photos historiques géolocalisées
http://bruciel.brussels/

Les différentes zones de police sont couvertes par un « Plan Zonal de Sécurité », analysant entre autre la sécurité de manière objective mais également subjective, et définissant un plan d'action pour augmenter la qualité du service de police.

SPA

be sustainable.brussels
Réalisons les quartiers durables
Werk maken van de duurzame wijken